



# *Service Clauses Insertion*

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 Bilan et perspectives**

**IVRY - VITRY - CHOISY**





Le Service Clauses d'Insertion a connu en 2020 une année exceptionnelle car il a subi un arrêt total d'une partie de son activité durant le premier confinement. En effet, les clauses d'insertion sont majoritairement issues des opérations de construction situées sur la ZAC Confluences à Ivry-sur-Seine, sur la ZAC Rouget de l'Isle à Vitry-sur-Seine et la ZAC du Port à Choisy-le-Roi mais également sur le territoire de l'EPA-ORSA (Grand Paris) qui ont été mis à l'arrêt, ne pouvant pas avoir recours au télétravail.

Néanmoins le travail d'accompagnement des salariés en insertion ne s'est jamais arrêté. De nombreux intérimaires et bénéficiaires de contrats aidés ont été particulièrement suivis dans le but de recouvrir l'ensemble de leurs nouveaux droits comme le chômage partiel ou le prolongement de leurs indemnités.

Malgré ce contexte défavorable, le SERCI a poursuivi sa maîtrise et sa gestion des heures d'insertion auprès des partenaires emplois et des acteurs du bâtiment et des travaux publics. Le SERCI a permis en 2020 à 140 habitants éloignés de l'emploi, grâce aux 57 551 heures de travail qui leur ont été réservées, de sortir de l'accompagnement individuel avec accès à l'emploi pérenne ou une formation qualifiante. Le SERCI a reçu plus de 200 personnes éloignées de l'emploi. Les embauches dans le cadre des heures d'insertion du territoire équivalent à plus de 36 temps plein, sur des contrats de 14 semaines en moyenne.

Au plus près des entreprises et grâce à sa parfaite connaissance du terrain, le SERCI a pu continuer à préparer individuellement les candidats bénéficiaires à la réussite de leur mission et de leur parcours au travers du suivi personnalisé approfondi en relation avec leurs employeurs et leurs référents sociaux.

Concernant les donneurs d'ordre, le SERCI fut le partenaire unique pour la mise en œuvre avec les entreprises, d'une gestion rigoureuse de l'exécution des clauses, en relation avec l'ensemble des partenaires de l'emploi du territoire. En leur permettant de clarifier leurs objectifs et en organisant en amont son bon déroulement, le SERCI a pu suivre la bonne exécution de l'engagement des entreprises pendant l'opération par des visites systématiques sur les chantiers, grâce à une disponibilité et une réactivité permanente.

La rédaction de la mise en place des clauses d'insertion dans les marchés de travaux avec les aménageurs SADEV94, EPA-ORSA et le SYCTOM ou directement avec des Sociétés Civiles Immobilières et promoteurs comme Linkcity ou Pierreval, a permis de construire une relation partenariale renforcée entre les entreprises et tous ceux qui, sur le territoire, travaillent au service des personnes qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Enfin, les chantiers sur la ZAC Confluences à Ivry-sur-Seine et la ZAC Rouget de l'Isle à Vitry-sur-Seine ont été les opérations les plus importantes même si le nombre d'heures effectuées en 2020 a diminué par rapport à l'année dernière de 23%.

Vous souhaitant une bonne lecture,

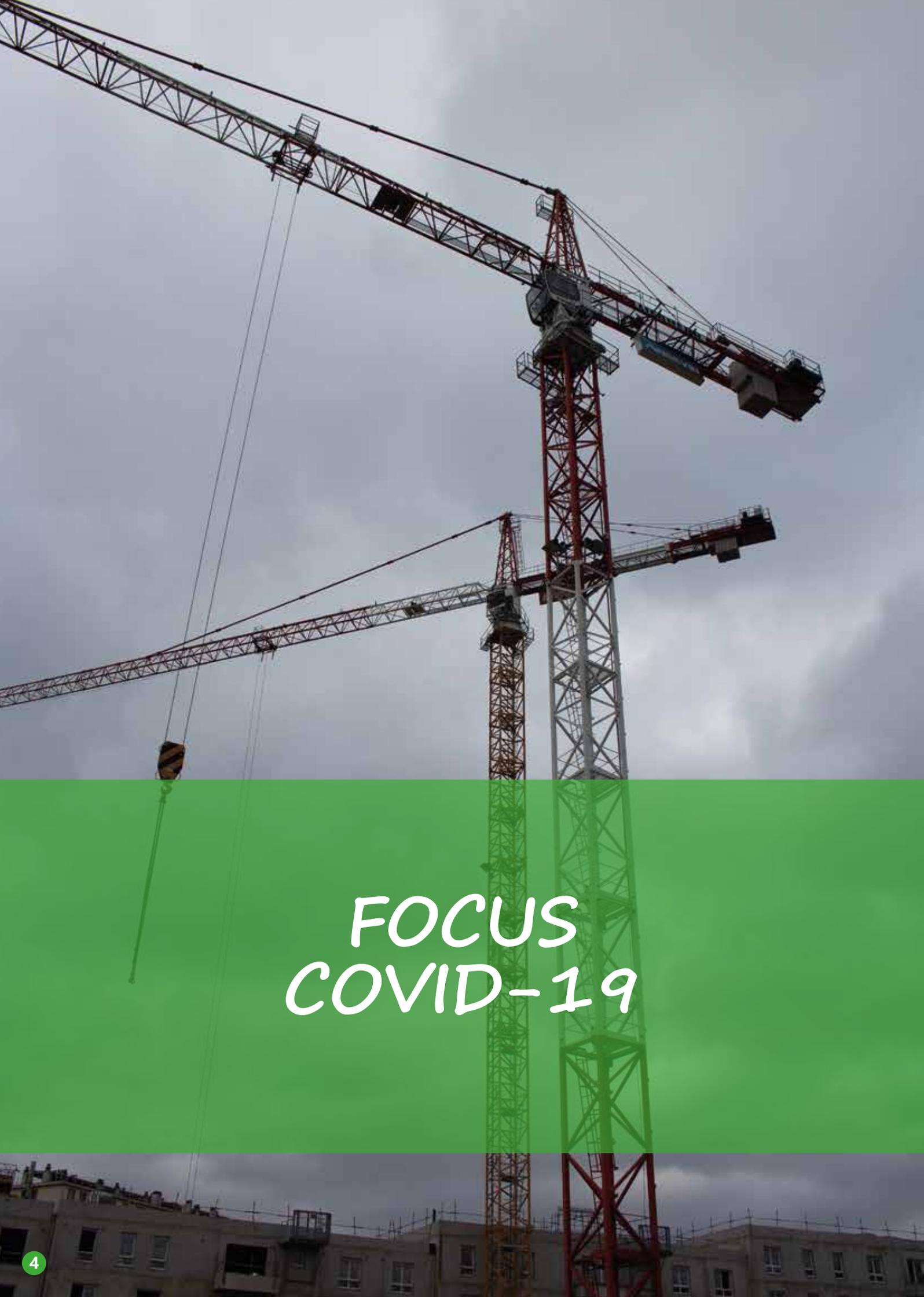


**Le président, Luc LADIRE,  
et l'équipe du SERCI**



## SOMMAIRE

<b>Focus Covid-19</b>	Page 4
<b>Synthèse des heures effectuées</b> Nombre d'heures réalisées en 2020 Bilan chiffré 2015-2020	Page 6
<b>Nature des opérations clausées</b>	Page 8
<b>Profil des participants</b>	Page 10
<b>Mise en oeuvre des clauses sociales</b> La nature des contrats Un partenariat institutionnel et associatif stable et engagé La situation en sortie de parcours d'insertion en 2020	Page 13
<b>Financement et budget</b>	Page 16
<b>Perspectives 2021</b>	Page 18



# *FOCUS COVID-19*

Le SERCI a poursuivi l'accompagnement des 140 bénéficiaires de la clause d'insertion et son soutien renforcé aux entreprises dès le premier confinement quand tous les chantiers ont été arrêtés pendant 2 mois.

### *Données chiffrées du 1<sup>er</sup> confinement*

#### **47 bénéficiaires étaient en contrat :**

- 2 sont restés en poste jusqu'à la fin de leur contrat.
- 20 ont bénéficié du chômage partiel.
- 4 ont été orientés vers les partenaires sociaux, car étant en fin de contrat et n'ayant pas suffisamment cotisés, ils se sont retrouvés sans aucun revenu.
- 5 en fin de contrat mais ont pu bénéficier de l'allocation chômage.
- 3 percevaient le RSA.
- 13 n'ont pas donné suite aux relances du SERCI.

#### **93 autres demandeurs d'emploi :**

- 59 relances,
- 34 entretiens téléphoniques réalisés.

Durant cette période, le site internet du SERCI est resté disponible. Il n'y a pas eu plus de visites qu'en période normale. Le SERCI a surtout été sollicité par nos bénéficiaires comme intermédiaire entre eux et les entreprises ou les structures accompagnement (PLIE<sup>1</sup>, Missions locales, ETT<sup>2</sup>, ETTI<sup>3</sup>...).

Comme les objectifs fixés en matière d'insertion pour les entreprises ont dû être adaptés, cette situation particulière sera bien évidemment prise en compte dans la rédaction future des bilans de fin de chantiers.

Enfin, toute l'activité habituelle du SERCI compatible avec le confinement a été poursuivie, comme l'administratif, l'envoi des bilans des opérations terminées, le pilotage de l'activité du chargé de mission ou l'écriture des chartes et les conventions avec les donneurs d'ordres.



Suite au 1<sup>er</sup> confinement, le télétravail a été progressivement aménagé pour protéger le personnel. Une rotation a été organisée afin de minimiser les contacts en présentiel.

### *Les règles sanitaires*

- Les réunions de chantier n'ont repris qu'en mai 2020 et ont été animées uniquement par petit groupe de sous-traitants, pas plus de 6 représentants d'entreprises rencontrés à chaque réunion. La règle du siège sur deux est mise en place systématiquement.
- Avec les partenaires institutionnels, la visioconférence (Zoom) est désormais la règle, la réunion en présentiel l'exception.
- Les entretiens avec les demandeurs d'emploi en présentiel sont désormais planifiés, aucun entretien sans rendez-vous n'est accepté. Des plexiglass séparent le personnel des demandeurs d'emploi, un masque et le gel désinfectant est obligatoire pour chaque déplacement et tout est systématiquement nettoyé au virucide après chaque passage.

<sup>1</sup> PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi

<sup>2</sup> ETT : Entreprise de travail temporaire

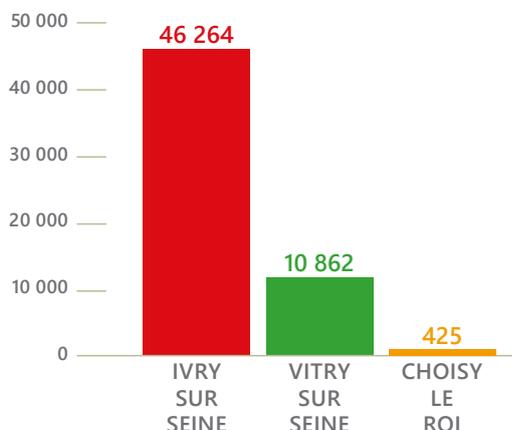
<sup>3</sup> ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion



# SYNTHÈSE DES HEURES EFFECTUÉES



## NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES EN 2020



NOMBRE TOTAL D'HEURES RÉALISÉES EN 2020

**57 551 H**

NOMBRE TOTAL D'OPÉRATIONS

**26**

Cette année, les chantiers sur la ZAC Confluences à Ivry-sur-Seine ont été les opérations les plus importantes en terme d'heures d'insertion suivis de ceux sur la ZAC Rouget de l'Isle à Vitry-sur-Seine. Le nombre d'heures effectuées en 2020 a diminué de 23% (-17 546 heures), correspondant aux 2 mois environ d'arrêts des chantiers.

A Choisy-le-Roi, plus aucune opération n'est accompagnée par le SERCI, les 425 heures restantes correspondent à un solde de 2019.

## BILAN CHIFFRÉ 2015-2020

Le nombre d'opérations et de nouveaux marchés a baissé en 2020 de 21%. Les embauches ont été majoritairement reportées faisant apparaître une baisse annuelle de 26%.

Seulement 8 nouvelles opérations ont été enregistrées en 2020 au lieu des 20 environ par an ces 4 dernières années.

	NB D'HEURES D'INSERTION RÉALISÉES	NB TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES	NB DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES	DURÉE MOYENNE DES CONTRATS / PARTICIPANTS (EN SEMAINES)
Moyenne 2015-2019	81 300	190	142	13
<b>2020</b>	<b>57 551</b>	<b>140</b>	<b>79</b>	<b>14</b>

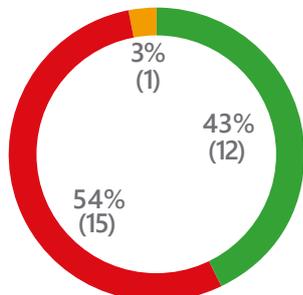
**36 ETP**  
EN 2020

Pour l'année 2020, ce sont 36 ETP (équivalents temps plein), qui ont été mis en œuvre et validés par le SERCI

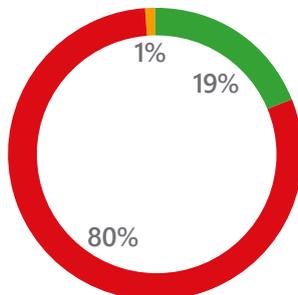


# NATURE DES OPÉRATIONS CLAUSÉES

RÉPARTITION  
DES OPÉRATIONS  
PAR VILLE



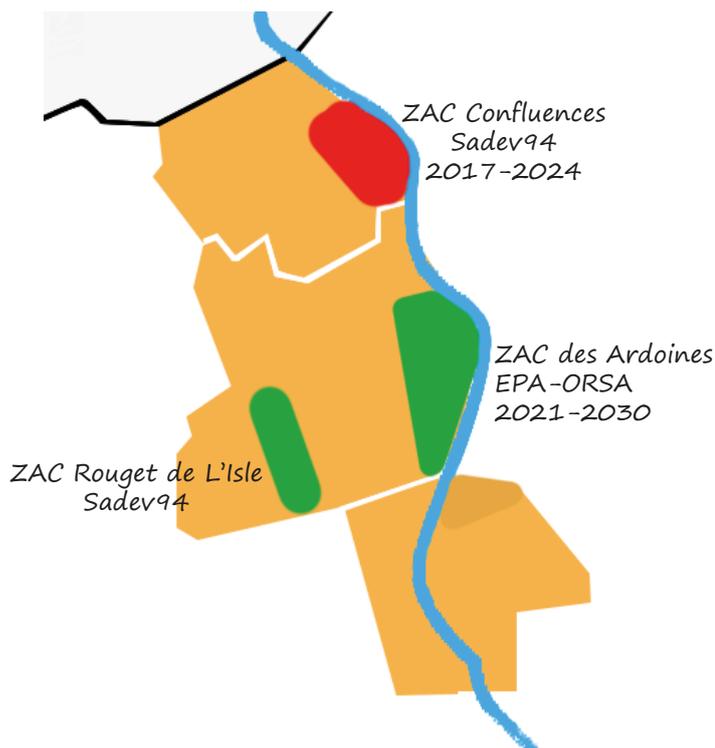
RÉPARTITION  
DES HEURES PAR VILLE



■ VITRY-SUR-SEINE  
■ IVRY-SUR-SEINE  
■ CHOISY-LE-ROI

12 opérations sur Vitry-sur-Seine - 15 sur Ivry-sur-Seine - 1 sur Choisy-le-Roi

- 10 862 heures ont été effectuées à Vitry-sur-Seine contre 46 264 à Ivry-sur-Seine et 425 à Choisy-le-Roi.
- 5% des heures réalisées sont des marchés villes pour un total de 2 602 heures.



#### TEMOIGNAGE

« Je me suis inscrit à la Mission locale et j'ai pu être mis en contact avec madame Stella du SERCI qui s'occupait d'insertions dans le secteur du bâtiment. Je lui ai rapidement fait part de mon intérêt et elle m'a mis en relation avec une société (FG) qui est spécialisée dans le bardage. Aujourd'hui, cela fait 3 semaines que je travaille avec cette société et tout se passe très bien. On m'a très vite mis à l'aise et je ne suis jamais seul, on m'accompagne dans mes gestes et on me conseille ce que j'apprécie beaucoup. Grâce au SERCI, j'ai pu entrer et voir de plus près ce qu'est le monde du travail tout en étant suivi et j'ai beaucoup appris au fil du temps. Je pense que cela me sera bénéfique pour mes projets futurs.»

Aboubakar Kante, 18 ans

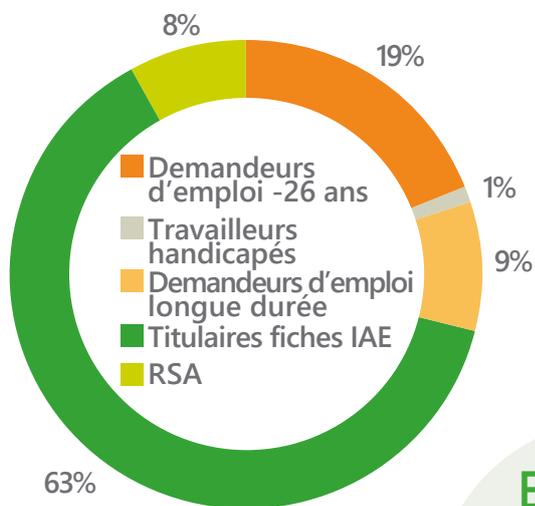
Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, le SERCI a consacré cette année un temps important dans l'analyse et l'écriture des conditions générales de mise en œuvre des clauses d'insertion dans leur CC(A)P<sup>1</sup>. De nouvelles conventions partenariales ont été proposées, permettant ainsi au SERCI d'effectuer un accompagnement de qualité au profit des bénéficiaires et des entreprises.

<sup>1</sup> CC(A)P: Cahier des Clauses (Administratives) Particulières

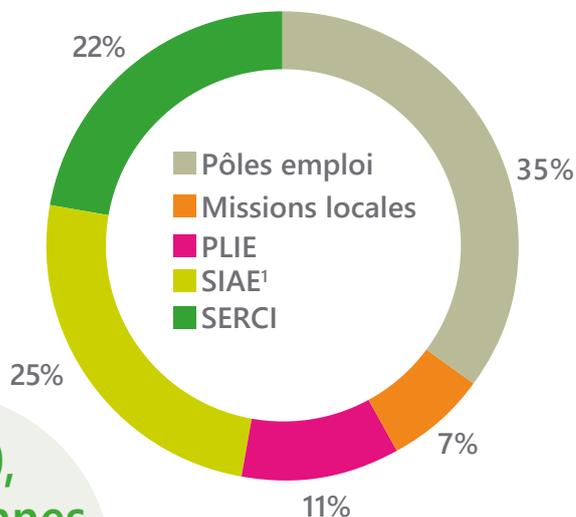


# PROFIL DES PARTICIPANTS

### SITUATION AVANT EMPLOI

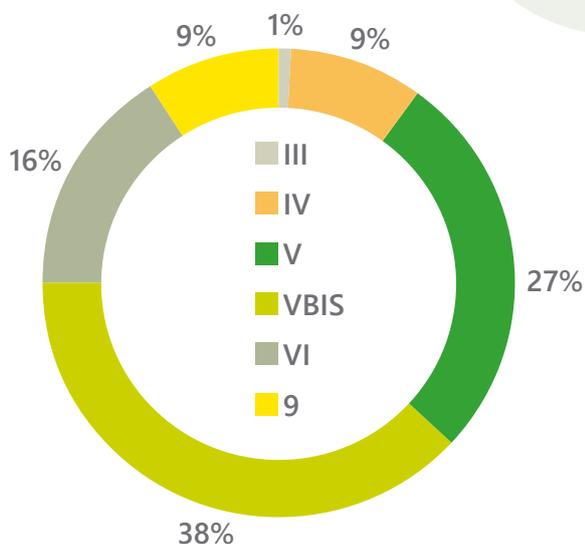


### PARTICIPANTS PAR PRESCRIPTEUR

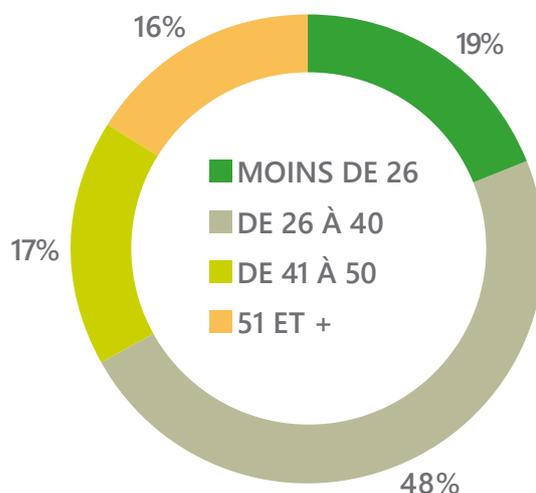


**En 2020,  
140 personnes  
ont bénéficié  
d'heures  
d'insertion**

### NIVEAU DE FORMATION<sup>2</sup>



### RÉPARTITION PAR ÂGE



<sup>1</sup> Les SIAE sont des Structures d'insertion par l'activité économique

<sup>2</sup> Niveau de formation :

III - Bac+2 (BTS, DUT)

IV - Année de terminale préparant le Bac ou équivalent (BEATEP), 1ère année d'études supérieures

V - Année de terminale, CAP, BEP, CAPA, CFP, 2<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup>

Vbis - 3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> année de CAP, BEP ou 2<sup>ème</sup> année de CAP en 3 ans ou CEP

VI - Jusqu'en 4<sup>ème</sup>, proche illettrisme ou illettrisme

9 - Diplôme étranger sans équivalence en France

## PROFIL TYPE DES BÉNÉFICIAIRES

Il est demandeur d'emploi, âgé en moyenne de 38 ans et principalement masculin (91%). De faible niveau scolaire et précarisé, il aborde les emplois proposés dans le cadre des clauses d'insertion soit par défaut soit avec l'envie de s'investir pleinement dans les métiers du BTP<sup>1</sup>. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années.



Il est domicilié majoritairement sur notre territoire (54%) dont 25% à Ivry-sur-Seine, 21% à Vitry-sur-Seine, 8% à Choisy-le-Roi, et 46% dans d'autres villes.

Son contrat de travail est porté majoritairement par les ETTI<sup>2</sup> locales qui se sont développées sur notre territoire.

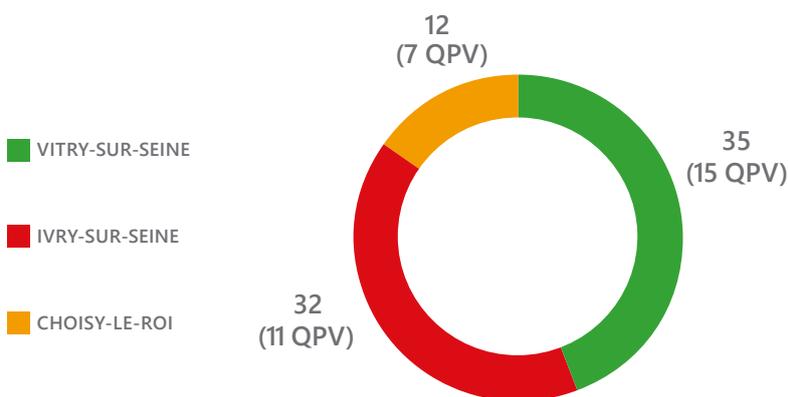
En plus des chiffres présentés, grâce aux relations privilégiées qu'entretient le SERCI avec d'autres facilitateurs hors du territoire, des habitants de ces trois villes ont été embauchés à hauteur de 4 115 heures.

Le SERCI demande aux entreprises de privilégier prioritairement les habitants des QPV<sup>3</sup> de notre territoire lors de leurs embauches.

ÂGE MOYEN  
**38 ANS**



## 33 personnes issues des QPV d'Ivry-Vitry-Choisy



<sup>1</sup> BTP : Bâtiment et travaux publics

<sup>2</sup> ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion

<sup>3</sup> QPV : Quartier politique de la ville



42 % des bénéficiaires de clauses qui demeurent sur le territoire, habitent l'un de nos neuf QPV.



# MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES

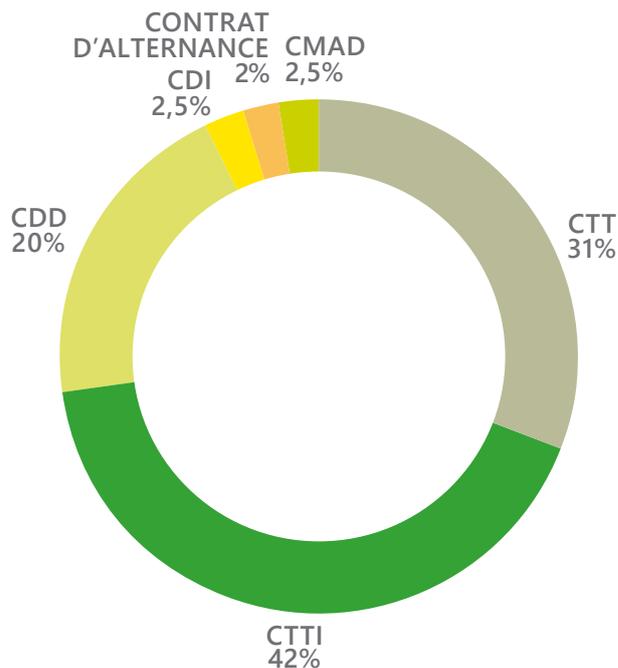
## LA NATURE DES CONTRATS

158 contrats ont été signés soit une diminution de 34% par rapport à l'année dernière. Ces contrats sont portés principalement par 2 entreprises de travail temporaire d'insertion installées sur notre territoire :

- SBC Insertion
- PRO EMPLOI INTERIM

La majorité des contrats signés sont des contrats de travail temporaire (85 intérim sur 239), suivis par les contrats d'Intérim d'Insertion (65).

Comme l'année dernière, 3 CDI ont été signés.



TYPE DE CONTRAT	NB CONTRATS CONCERNÉS
CTT (Contrat Travail Temporaire)	50
CTTI (Contrat Travail Temporaire Insertion)	67
CDD (Contrat Durée Déterminée)	31
CDI (Contrat Durée Indéterminée)	3
Contrat d'apprentissage	2
Contrat de professionnalisation	1
CMAD (Contrat de Mise A Disposition)	4
TOTAL	158





## UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF STABLE ET ENGAGÉ

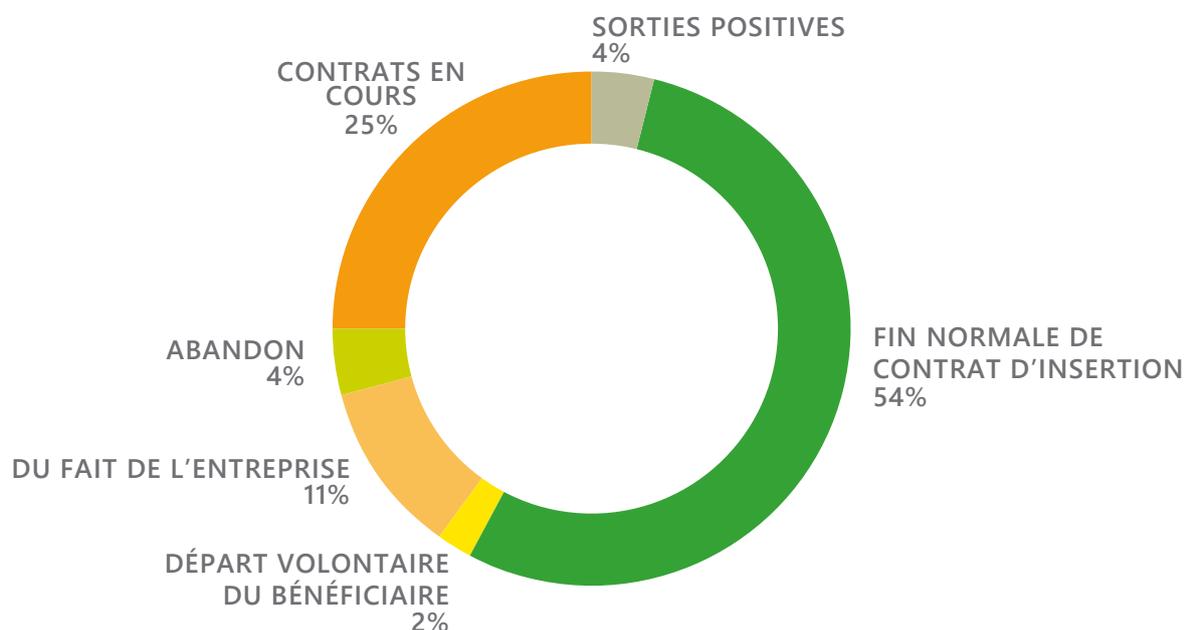
Les missions locales d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, le Pôle emploi ainsi que les PLIE restent le socle essentiel pour pouvoir au repérage et à la validation des candidats ainsi que les candidats proposés par les ETTI<sup>1</sup> du territoire.

## LA SITUATION EN SORTIE DE PARCOURS D'INSERTION

En 2020, la majorité des contrats terminés sont dits "en fin normale de contrat d'insertion", correspondant à l'engagement contractuel de l'entreprise. Néanmoins, le SERCI a favorisé cette année les contrats longs en réunissant des entreprises qui ont des obligations d'insertion courtes sur un seul contrat d'un même intérimaire.

Par conséquent, plus de contrats ont été signés sur plusieurs mois et ne sont donc pas encore terminés. Il devrait ainsi y avoir l'année prochaine des sorties positives en CDI ou CDD de plus de trois mois plus importantes.

Motif de fin de contrat	NB DE SORTIES	NB D'HEURES RÉALISÉES
SORTIES POSITIVES EN CDI, CONTRAT PRO OU CDD+3MOIS	6	1 074
FIN NORMAL DE CONTRAT D'INSERTION	86	38 520
DÉPART VOLONTAIRE DU BÉNÉFICIAIRE	3	10 143
DU FAIT DE L'ENTREPRISE	17	4 295
ABANDON	6	3 222
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>57 254</b>
CONTRATS EN COURS (fin en 2021)	40	297
<b>TOTAL</b>	<b>158</b>	<b>57 551</b>



<sup>1</sup> ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion



# FINANCEMENT ET BUDGET



## LE FINANCEMENT

En 2020, le SERCI a été financé par :



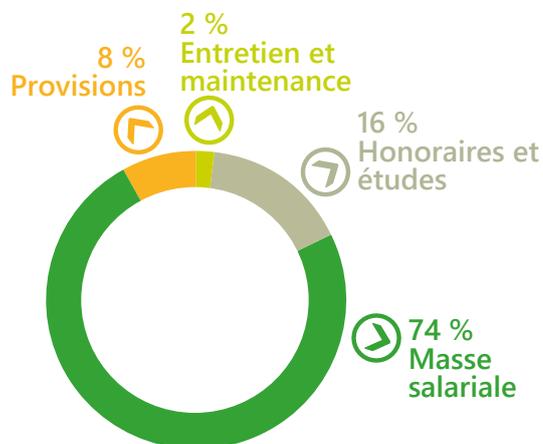
## LE BUDGET

Les produits d'exploitation, qui s'élèvent à 112 073€ en 2020, sont constitués à 45% de la contribution de l'État. Cette aide se matérialise par le versement de la subvention du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales qui contribue au financement des fonctions supports pour la mise en œuvre des clauses sociales. La subvention du Grand-Orly-Seine-Bièvre, qui représente 55% des produits, soutient le SERCI pour son fonctionnement et la mise en œuvre du dispositif d'insertion. En contrepartie, les charges d'exploitation sont majoritairement constituées de la masse salariale car le modèle économique repose sur le financement de postes de chargés missions qui assurent l'accueil et l'accompagnement personnalisé des personnes en difficulté.

### Recettes



### Dépenses





# PERSPECTIVES 2021

## L'ACTIVITÉ EN 2021

# L'année 2021 : développement de l'effectif du SERCI pour répondre aux nombreux chantiers à venir

Il s'agira de répondre massivement aux demandes exigeantes des aménageurs, de développer leur programme d'insertion au sein des marchés de construction sur les trois ZAC de notre territoire en plein développement : ZAC Confluences à Ivry-sur-Seine, ZAC Rouget de L'Isle à Vitry-sur-Seine et ZAC du port à Choisy-le-Roi.

Parallèlement à ce développement, le SERCI devra répondre à une demande forte des partenaires de privilégier le retour à l'emploi de la population précarisée du territoire qui n'a pu bénéficier du chômage partiel et qui se retrouve dans d'importantes difficultés financières accrues.

Pour cela, il sera demandé aux entreprises d'adapter leurs prétentions à la situation particulière et d'accentuer leur effort de solidarité lors de leur embauche envers la population éligible à l'insertion sans expérience récente.

Dans ce contexte qui perdurera sans doute une partie de cette année, l'objectif visé sera de générer au moins le nombre d'heures annuel habituel, soit 25% d'activité supplémentaire en garantissant un accueil et un accompagnement personnalisés de toutes les personnes éloignées de l'emploi. Cet objectif reste ambitieux mais atteignable si tous les efforts réalisés depuis ces dernières années pour y arriver se poursuivent.

Dans ce cas, le SERCI, structure locale référente pour la gestion des clauses d'insertion auprès de tous les acteurs concernés, pourra faire face aux nombreuses épreuves qui l'attendent dans les années à venir.

L'équipe du SERVICE CLAUSES INSERTION

➤ SERCI : 8 place de l'Église  
94200 Ivry-sur-Seine  
Tél. 01 46 82 57 68

[www.serci.fr](http://www.serci.fr)

